

Le 15 décembre 2022

ADHESION CLUB -LICENCES FFCT-2023

Si vous souhaitez adhérer à l'Audax-Club-Parisien et prendre une licence auprès de la FFCT, vous trouverez en pièces jointes tous les documents à savoir :

A) Formulaires à retourner complétés, datés et signés :

- 1) Le formulaire d'adhésion 2023 ACP/FFCT.
- 2) à signer notice d'information AXA.
- 3) Le modèle du Certificat Médical de Non Contre Indication à la pratique du cyclotourisme (CMNCI)
- 4) l'attestation sur l'honneur

Si vous déteniez une licence FFCT 2022 à titre de membre individuel (ou de votre ancien club), il sera inutile de fournir un nouveau CMNCI si celui-ci date de moins de 12 mois.

Toutefois vous devrez fournir l'attestation sur l'honneur

B) Documents d'informations :

- 5) La notice AXA d'information complète du licencié.
- 6) Tableau des licences
- 7) Tableau des garanties
- 8) Les statuts du club.
- 9) Le règlement intérieur du club.
- 10) Le RIB de l'Audax-Club-Parisien

Si vous souhaitez être simplement sympathisant au club seul le formulaire « 1 » est à compléter.

Dans tous les cas, les documents accompagnés du règlement par chèque ou par virement à l'ordre de « Audax-Club-Parisien » sont à retourner à :

Catherine REMIOSZ

64 rue de Glatigny 78150 Le Chesnay-Rocquencourt

Téléphone : +33 (0)1 39 54 59 24 ou +33(0) 6 89 90 36 50

Courriel : cremiosz-acp@orange.fr

Merci de privilégier, dans la mesure du possible, le retour par mail, des documents scannés et le règlement par virement. (indiquer adhésion)

